## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS

## DECISION RELATIVE A L'ACHAT DE LITS COUCHETTES POUR LE DORTOIR DU GROUPE SCOLAIRE « TERRE DE LYS »

Le Maire de SAILLY SUR LA LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu le devis proposé par la SARL WESCO, au regard du prix et du délai de livraison;

## DECIDE

Article 1:

est signé avec la société WESCO (sise Route de Cholet – CS 80184 – 79141 CERIZAY cedex) un devis d'un montant de 1.119,74€ TTC - portant sur l'achat de lits couchettes pour le dortoir du Groupe Scolaire « Terre de Lys » ;

Article 2:

La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 03 octobre 2024

DEC 2024\_148

Le Maire, Dean-Claude THOREZ